



suva



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Bundesamt für Gesundheit BAG



Promotion Santé
Suisse

Communiqué de presse

La Ville de Lucerne, Mercedes-Benz Suisse, l'Université des Sciences Appliquées de Zurich et le centre de soins de Bachwiesen reçoivent les Grands Prix Suisse «Santé et Entreprise 2016»

28 janvier 2016. La section suisse de l'Association européenne pour la promotion de la santé (AEPS) a, cette année encore, décerné les Grands Prix Suisse «Santé et Entreprise». Les prix, octroyés avec le soutien de Promotion Santé Suisse, de la Suva et de l'Office fédéral de la santé publique, ont été remis à la Ville de Lucerne, à Mercedes-Benz Suisse, à l'Université des Sciences Appliquées de Zurich ainsi qu'au centre de soins de Bachwiesen. Ces quatre institutions ont été récompensées pour la mise en œuvre exemplaire de leurs programmes de promotion de la santé et de prévention. Compte tenu de la qualité élevée des projets soumis, le jury a, cette année, attribué la deuxième place à deux projets.

La section suisse de l'AEPS a remis un prix à des entreprises qui se sont particulièrement distinguées dans le domaine de la promotion de la santé en entreprise. Les Grands Prix Suisse «Santé et Entreprise», dotés de 25 000 francs au total, bénéficient du soutien de Promotion Santé Suisse, de la Suva et de l'Office fédéral de la santé publique. Ils récompensent des projets innovants dont il est prouvé qu'ils contribuent à améliorer la santé des collaborateurs.

Des mesures axées sur la pratique avec des effets considérables

Le projet lauréat de l'édition 2016 est le programme «zäme gsond onderwägs» de la Ville de Lucerne. Le but était de promouvoir la santé auprès des collaborateurs et cadres dirigeants du Service des Ponts et chaussées de la Ville de Lucerne, et de les aider à réduire le nombre d'absences grâce à des mesures concrètes de promotion de la santé. Le projet a convaincu par la méthode exemplaire sur laquelle il repose, consistant à établir, sur la base d'une analyse de santé, des mesures ciblées en matière de nutrition, d'activité physique et de développement de la conduite. «La durée du projet – quatre ans au total, sous la devise "lentement mais sûrement" – ainsi que l'implication active et directe des cadres dirigeants et des collaborateurs dans l'élaboration des mesures ont fortement contribué au succès de la démarche», explique Eveline Bucheli, responsable de projet et cheffe du service Gestion de la santé. Le projet de la Ville de Lucerne illustre à la perfection comment des mesures bien ciblées, faciles à mettre en œuvre et axées sur la pratique peuvent produire des effets considérables et durables.

Des concepts pragmatiques et des mesures innovantes

Cette année, Mercedes-Benz Suisse SA et le département de la santé de l'Université des Sciences Appliquées de Zurich se partagent la deuxième place. Mercedes-Benz Suisse SA et Mercedes-Benz Financial Services Schweiz AG, entreprises appartenant à Daimler AG, ont élaboré un programme de santé intitulé «Mercedes bewegt» basé sur les trois piliers que sont la nutrition, l'activité physique et le sommeil/la régénération.

L'entreprise a procédé de la même manière dans chaque domaine: actions pour les collaborateurs, exposés et ateliers organisés pendant le temps de travail, mais aussi témoignages ou encore vaste dispositif de communication. «Nous avons voulu faire en sorte que les collaborateurs se familiarisent avec cette thématique en mettant en relation les mesures de promotion de la santé avec notre métier de base», précise Jan Brinker, responsable RH. «Par exemple, grâce à des étiquettes mentionnant la densité énergétique, nous avons indiqué la densité nutritionnelle des menus au restaurant du personnel; des répartitions par groupes ont été systématiquement effectuées sur la base de notre gamme de modèles; nous avons aussi proposé des boîtes à outils comme moyens auxiliaires de prévention sur le thème de la régénération».

Le département de la santé de l'Université des Sciences Appliquées de Zurich s'est fixé comme objectif de sensibiliser ses cadres dirigeants et collaborateurs à la santé psychosociale. Regula Neck-Häberli, responsable du service Gestion de la santé en entreprise, met en évidence les défis à relever dans ce domaine: «Des études montrent que les difficultés d'ordre psychosocial, bien que largement répandues dans la population, sont encore un sujet tabou, souvent méconnu et objet de préjugés». Le département de la santé de la ZHAW a opté pour des mesures innovantes telles que le théâtre interactif, afin de soutenir le personnel chargé de traiter les difficultés d'ordre psychosocial et de développer leurs ressources.

Investissement dans l'avenir: promouvoir la santé des apprentis

La troisième place revient au centre de soins de Bachwiesen qui, dans le cadre de son projet, a volontairement mis l'accent sur les jeunes collaborateurs pour les aider à s'insérer dans le monde du travail. Le centre de soins a en effet offert à ses apprentis des leçons de tai chi pendant les heures de travail, sous la direction d'un professionnel, en la personne de Monsieur Marko Nedeljkovic. Le but était de leur transmettre une méthode en vue de se détendre et de prévenir les douleurs musculo-squelettiques, mais aussi de réunir à un même moment et en un même lieu des apprentis de différents groupes professionnels ayant des unités de cours et des horaires différents. Les cadres dirigeants ont à cet égard joué un rôle-clé quant à la mise en œuvre du projet et à la participation des jeunes aux cours.

«Sensibiliser nos apprentis et stagiaires à leur propre santé, leur apprendre à gérer leurs difficultés et leur donner la possibilité de se détendre sur leur lieu de travail est non seulement quelque chose que nous souhaitons promouvoir en tant qu'entreprise, mais c'est aussi le signe de l'estime que nous avons pour nos apprentis», souligne Margarete Römpler, en charge des questions liées à la qualité et à la santé.

Les Grands Prix Suisse «Santé et Entreprise»

Les Grands Prix Suisse «Santé et Entreprise» sont remis par la section suisse de l'Association Européenne pour la Promotion de la Santé. Les prix sont décernés à des organisations qui ont mis en œuvre des programmes de promotion de la santé et de prévention dont les effets sont prouvés. Ces prix, ainsi que la dotation totale de 25 000 francs, bénéficient du soutien de Promotion Santé Suisse, de la Suva et de l'Office fédéral de la santé publique.

Pour toute information complémentaire ou pour toute question, veuillez-vous adresser à:

Olivier Girard, président de la section suisse de l'AEPS – citizen@work
Tél.: 021 314 56 03
Portable: 079 556 90 02
E-mail: olivier.girard@chuv.ch

Photos des projets lauréats: www.promotionsante.ch/sante-entreprise-2016

Candidature pour les Grands Prix Suisse «Santé et Entreprise 2017»

Les entreprises et organisations intéressées sont invitées à soumettre leur dossier de candidature d'ici à octobre 2016. Les travaux seront évalués par un jury, qui décernera des prix d'une valeur totale de 25 000 francs. Informations complémentaires sous:

www.aeps-ch.org.

L'AEPS

L'Association européenne pour la promotion de la santé au travail (AEPS) est une association internationale à but non lucratif fondée en 1970 et dont le siège est à Bruxelles (B). Organisée en réseau, l'AEPS dispose de différents relais, notamment au sein de ses sections nationales et par le biais de partenariats avec des institutions et organismes engagés dans le domaine de la santé au travail.

Ses objectifs de l'AEPS et de sa section suisse visent à:

- développer et favoriser les échanges entre les pays européens dans le domaine de la santé au travail, particulièrement dans celui de sa promotion,
- sensibiliser les institutions – politiques, économiques, patronales, syndicales, médiatiques, etc. – à l'importance des problématiques de santé au travail et de son environnement au XXI^{ème} siècle,
- encourager et récompenser des initiatives et/ou des projets ayant apporté une amélioration à la santé des employés et de la population d'une manière générale, à travers les entreprises et les organisations. (www.aeps.eu/ch)

Promotion Santé Suisse

Promotion Santé Suisse est une fondation soutenue par les cantons et les assureurs. En vertu de son mandat légal, elle stimule, coordonne et évalue des mesures destinées à promouvoir la santé (Loi sur l'assurance-maladie, art. 19). La Fondation est soumise au contrôle de la Confédération. L'organe de décision suprême est le Conseil de Fondation. Deux bureaux, l'un à Berne et l'autre à Lausanne, en forment le secrétariat. Actuellement, chaque personne verse, en Suisse, une contribution annuelle de 2,40 francs en faveur de Promotion Santé Suisse. Ce montant est encaissé par les assureurs-maladie pour le compte de la Fondation. www.promotionsante.ch

Suva

La Suva exerce son activité depuis 1918 et emploie près de 4100 personnes au siège de Lucerne, dans ses 18 agences réparties dans toute la Suisse et dans ses deux cliniques de réadaptation de Bellikon et de Sion. Entreprise indépendante de droit public générant un volume de primes d'environ 4,2 milliards de francs, elle assure près de 123 000 entreprises, soit 1,97 million d'actifs, contre les conséquences des accidents et des maladies professionnelles. Les bénéficiaires de l'assurance chômage sont assurés automatiquement à la Suva. Depuis 2005, la Suva assume aussi la gestion de l'assurance militaire sur mandat de la Confédération. Ses prestations comprennent la prévention, l'assurance et la réadaptation. L'entreprise est financièrement autonome et ne perçoit pas de subventions. Ses excédents de recettes sont redistribués aux assurés sous forme de réductions de primes. Les partenaires sociaux, employeurs et salariés, de même que la Confédération sont représentés au sein de son Conseil d'administration. www.suva.ch

L'OFSP

De concert avec les cantons, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) assume la responsabilité des domaines touchant à la santé publique ainsi que l'élaboration de la politique sanitaire nationale. Dans le cadre du Programme national alimentation et activité physique (PNAAP), l'OFSP collabore avec différents partenaires pour favoriser une alimentation équilibrée ainsi qu'une activité physique régulière. A long terme, l'objectif consiste à éviter les maladies non transmissibles telles que le cancer, le diabète ou les maladies cardio-vasculaires. La direction stratégique du PNAAP se compose de représentants de l'OFSP, de l'Office fédéral du sport (OFSPPO), de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), de la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) et de Promotion santé suisse. La promotion de la santé au travail représente un objectif majeur du PNAAP. En 2012, l'OFSP, la Suva et Promotion santé suisse ont lancé un projet de coopération pour promouvoir la santé au travail (www.bag.admin.ch/sante-entreprise/projets).

Depuis, des projets-pilotes ont vu le jour : questionnaires santé pour l'ensemble des collaborateurs avec conseils de suivi, systèmes incitant les collaborateurs et leur famille à une activité physique régulière et à une alimentation équilibrée, rabais dans des clubs de sport, revalorisation de l'environnement favorisant l'activité physique au poste de travail, etc. Vous trouverez des informations complémentaires à l'adresse suivante : www.bag.admin.ch